



Documents à fournir lors d'entretien d'embauche : légal ou pas ?

Par **Nadjarian**, le **31/10/2008** à **10:09**

Bonjour,

Je suis actuellement en poste, mais je recherche un autre emploi. On me demande, lors d'entretien d'embauche, de porter mon précédent (et actuel) contrat de travail et ma dernière fiche de paie.

Est-ce légal ? Puis-je refuser ?

Merci d'avance pour votre réponse